

MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@Min Finances

Paris, le 25 février 2015 N° 209

Réaction de Michel SAPIN aux nouvelles recommandations de la Commission européenne

La Commission européenne a rendu publiques ses analyses et recommandations adressées à l'ensemble des pays de l'Union européenne dans le cadre du « semestre européen ».

S'agissant de la France, la Commission a constaté qu'en 2013 et 2014, dans un contexte de faible croissance et de faible inflation, les efforts budgétaires avaient été accomplis. Aucune sanction n'est donc envisagée à ce titre.

La Commission a également examiné les perspectives budgétaires de la France pour 2015. Comme elle l'avait déjà exprimé, la Commission a souhaité qu'un effort structurel de 0,5pt de PIB soit accompli. Michel SAPIN réaffirme que « la France respectera ses engagements d'un ajustement 2015 de ce niveau ».

La Commission a enfin fixé comme objectif le retour à un déficit public inférieur à 3% en 2017. Michel SAPIN rappelle que « tel est exactement l'objectif que le gouvernement s'était fixé dans la loi de finances pour 2015 et la loi de programmation pluriannuelle des finances publiques ».

Michel SAPIN « souligne la convergence des analyses du gouvernement français et de la Commission, fruit d'un dialogue approfondi et confiant ».

Avec un euro dont la valeur est aujourd'hui adaptée, avec des taux d'intérêts historiquement très bas, un pétrole dont le prix a considérablement baissé et un objectif de réduction des déficits réaliste, la France connaît un environnement économique positif susceptible de soutenir le retour de la croissance indispensable pour surmonter les difficultés économiques, sociales et budgétaires que notre pays traverse ».

Contact presse :

Cabinet de Michel SAPIN 01 53 18 41 13 sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

